

**Procès-verbal de la séance ordinaire tenue
Le 2 avril 2012 à Sainte-Christine**

Séance tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs à
20h00 à Sainte-Christine, province de Québec

ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

Et les conseillers suivants :

Monsieur Fernand Laplante, conseiller,
Monsieur Denis Brisebois, conseiller
Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller
Monsieur Mario Noël, conseiller
Monsieur Aimé Loranger, conseiller
Monsieur Gilbert Grenier, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame
Huguette St-Pierre Beaulac.

Était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-
trésorière

Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :

Aucun

1. Moment de réflexion

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

76-04-2012

Il est proposé par M. Aimé Loranger
et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé, de
laisser le point « varia » ouvert à tout sujet d'intérêt public et
d'ajouter les items suivants :

9. Transport voirie :

- H) Mise en demeure
- I) Ouverture des cours l'hiver

12. Loisirs et culture

- C) Achat des tables

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 5 MARS 2012**

77-04-2012

Il est proposé par M. Denis Brisebois
et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire
du 5 mars 2012 soit adopté tel que présenté.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 13 MARS 2012**

78-04-2012

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance
extraordinaire du 13 mars 2012 soit adopté tel que présenté.

5. SUIVI

Un suivi est fait du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012 et de la séance extraordinaire du 13 mars 2012 avec tous les conseillers.

6. LISTE DES COMPTES

Approbation de la liste des comptes du mois de mars 2012

79-04-2012

Il est proposé par M. Mario Noël et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes soumise séance tenante. Cette liste de chèques fait partie intégrante de la présente résolution.

Comptes soumis à l'approbation du conseil		
Comptes payés	Chèque # 79 à 107	39 985.05\$
Salaires payés	Chèque # 54 à 81	6 707.54\$
	Total	35 761.45

7. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Période de questions réservée au public.

M. Roy veut savoir s'il est possible d'installer une pancarte indiquant de restreindre l'utilisation des freins « jacob ».

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A. Dépôt et adoption des États financiers de la firme comptable FBL

ATTENDU QUE la firme comptable FBL a présenté les états financiers 2011,

ATTENDU QUE suite à cette rencontre les états financiers pour l'année 2011 sont déposés;

CONSÉQUEMENT,

80-04-2012

Il est proposé par M. Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers présentés le 29 mars 2012 par la firme de comptable FBL, aux élus municipaux. Tous les membres du conseil étaient présents ainsi que la secrétaire-trésorière;

B. Nomination de l'auditeur

Point remis

C. Renouvellement de la marge de crédit

81-04-2012

Il est proposé par M Aimé Loranger et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à renouveler la marge de crédit avec l'institution financière.

D. Certificat d'autorisation pour l'exploitant de la carrière du 1^{er} rang Ouest

82-04-2012

Il est proposé par M Aimé Loranger et résolu à l'unanimité d'autoriser les activités d'exploitation de la cie 138 681 Canada Inc sur le lot 2 326 685 et d'autoriser la Directrice générale à signer les documents.

E. Offre de service des aviseurs légaux

83-04-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service émis par la firme d'avocats « Monty Coulombe au montant de 500\$ pour le service de première ligne et le taux horaire est de 100\$ et 210\$ de l'heure.

F. Rencontre forfaitaire avec les aviseurs légaux

Une rencontre est prévue avec les aviseurs légaux le 24 ou 26 avril 2012.

G. Congé de Pâques

84-04-2012 Il est proposé par M. Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal le lundi 9 avril 2012

H. Frais de cours

ATTENDU QUE suite à un suspeana reçu par Mme Huguette St-Pierre Beaulac et M. David Thériault, et ce afin de comparaître en cour dans un dossier;

85-04-2012 CONSÉQUAMMENT, est proposé par M. Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité d'autoriser le remboursement à Mme Beaulac et M. Thériault pour les frais de déplacement et de repas suite à une rencontre prévue avec les avocats à Sherbrooke et à la journée de comparution en cour à St-Hyacinthe.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Jacques Leclair, directeur du service d'incendie fait son rapport mensuel.

9. TRANSPORT VOIRIE

A. Adoption du devis pour la première phase du 1^{er} rang Ouest

86-04-2012 Il est proposé par M Fernand Laplante et résolu à l'unanimité d'accepter le devis tel que présenté et d'autoriser la publication dans le journal et le site SEAO.

B. Appel d'offre par invitation pour le MG20 de la phase I du 1^{er} Rang Ouest

M. Denis Brisebois se retire des délibérations à 21h10

87-04-2012 Il est proposé par M Fernand Laplante et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale d'aller en appel d'offres par invitation pour l'achat du MG20 de la phase I du 1^{er} Rang Ouest.

C. Appel d'offre par invitation pour le MG20 et le sable pour la phase II du 1^{er} rang Ouest

Point remis

D. Appel d'offre par invitation pour la machinerie pour l'excavation de la phase II du 1^{er} rang Ouest

Point remis

E. Adoption des travaux de voirie 2012

88-04-2012 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité de transmettre au bureau du député, Ministère des Transports, les priorités et l'échéancier des travaux de voirie de la municipalité.

F. Nivelage des chemins

89-04-2012 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale à faire exécuter le nivelage des routes de la municipalité lorsque l'inspecteur le jugera nécessaire et ce, pour toute la saison.

G. Travaux correctifs du 1^{er} rang Ouest de la phase I

90-04-2012 Il est proposé par M. Aimé Loranger
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal, M. Gilles Tétreault, à faire les corrections nécessaires sur le 1^{er} rang Ouest en prévision des travaux d'asphaltage.

H. Mise en demeure

La Directrice générale et l'inspecteur municipal font leur rapport et donnent les explications sur la mise en demeure reçu par Assurances générales Desjardins numéro de dossier 60433302. Ce dossier est déjà entre les mains des assureurs de la municipalité.

I. Neige voir règlement

Voir le règlement municipal pour la disposition de la neige dans les fossés lors de l'enlèvement de la neige dans les entrées privées.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. URBANISME

12. LOISIRS ET CULTURE

A. Dépôt de la résolution de la Fabrique concernant la murale sur l'église

Le lieu de l'installation de la murale a changé, donc le dépôt de la résolution de la Fabrique n'est plus nécessaire.

B. Dépôt du nouveau projet pour la murale

CONSIDÉRANT QU'une résolution a été adoptée le 13 mars 2012 portant le numéro 72-03-2012;

CONSIDÉRANT QUE le projet de la murale n'aura pas lieu à l'église mais au terrain de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne possède aucun mur pour accueillir une murale de cette dimension. Par ce fait, une structure en acier sera nécessaire pour supporter la murale;

CONSIDÉRANT QUE Mme Kesselring a présenté le croquis de la murale et que les recommandations sont faites par les membres du conseil ainsi que le comité de la murale d'accepter le projet présenté;

91-04-2012 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation de la murale qui aura douze (12) pieds par 24 pieds sur une structure d'acier, d'un panneau affiche (carte d'attrait touristiques) et de l'halte sur le terrain de la municipalité

C. Dépôt du nouveau projet pour la murale

92-04-2012.1.1 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'accepter le croquis présenté par l'artiste mais sur une surface de 12 pieds, de haut par 24 pieds, de large.

D. Achat des tables

M. Mario Noël procédera à l'achat des tables suite à la résolution # 14-01-2012.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

92-04-2012 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 23h05.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse